

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 23

Votants : 28

Le Conseil Municipal de MAULEON s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil Municipal, le **lundi 27 avril 2026, à 19h00**, sous la Présidence de **M. Denis PRISSET, Maire**.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 21 avril 2026.

**Présents** : M. PRISSET, Mme GREGOIRE, M. CHOUTEAU, Mme POUSIN-GOUDEAU, M. ZAORSKI et Mme MÉNARD, Mme AUGER, Mme BARBOT, Mme BAUDRY, Mme BREGEON, M. CLOCHARD, M. COCHARD, Mme DROUET, M. DUBOIS, M. DUBUQUOY, M. GODARD, M. LEGRIER, M. LERAY, Mme MARQUIS, M. METAYE, M. PAULEAU, M. SIMONNEAU et Mme SAUVAGE.

**Étaient excusés** : Mme PIED (Pouvoir à M. PAULEAU), M. HERAULT (Pouvoir à M. CLOCHARD), Mme GIRARDEAU (Pouvoir à M. DUBOIS), Mme COUTANT (Pouvoir à Mme POUSIN-GOUDEAU), Mme GUIGNARD (Pouvoir à Mme AUGER) et M. IZARD.

Madame GREGOIRE a été élue secrétaire, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Objet :**

2026/065

Désignation du référent

Village étape – vie associative de la fédération

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que le label Village étape vise à valoriser les initiatives locales, à promouvoir le développement du territoire et à inscrire la commune dans une dynamique de réseau à l'échelle nationale ;

Considérant que l'adhésion à cette démarche implique la désignation d'un élu référent chargé de représenter la commune, de participer aux instances, notamment à l'assemblée générale annuelle, et d'assurer le suivi des actions engagées ;

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix :

- De désigner Monsieur Yannick ZAORSKI en qualité de référent élu du Conseil municipal ;
- De l'autoriser à siéger à l'assemblée générale annuelle ;
- De lui confier la mission de porter la démarche au niveau local et d'assurer le suivi des projets liés au label ;
- De représenter la commune au sein du réseau national correspondant.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Denis PRISSET



La Secrétaire,

Aurélie GREGOIRE

